

# Programme

## Les contrats complémentaires santé

---



Programme

## Les contrats complémentaires santé



### Durée :

- 7 heures

### Prérequis :

- Être muni d'un ordinateur, portable ou smartphone

### Public concerné :

- Toute personne souhaitant s'initier ou approfondir ses connaissances sur la gestion, la réglementation et les spécificités des contrats de complémentaire santé.

### Prix :

- Selon convention de formation

### Modalités de suivi :

- Formation de 7 heures en présentiel ou distanciel
- Documentations transmises pendant la formation accessibles en ligne 24/7 durant 2 mois à compter de la date d'inscription

Programme

## Les contrats complémentaires santé

Cette formation vise à approfondir la compréhension des contrats de complémentaire santé, en mettant l'accent sur leur fonctionnement, leur réglementation et leur gestion. Elle permet de renforcer la communication avec les assurés.



### Objectifs :

- Appréhender la réglementation des contrats santé
- Appréhender le marché des produits santé et maîtriser l'articulation entre la protection sociale obligatoire et les garanties distribuées
- Savoir calculer et gérer les cotisations de contrats collectifs Santé
- Maîtriser les mécanismes de l'assurance collective

Programme

## Les contrats complémentaires santé



### Contenu détaillé

#### L'offre des organismes d'assurance maladie complémentaire

- Les garanties en Santé
- Les différents types de contrats

#### La tarification des contrats complémentaires

- Les acteurs : actuaires, commerciaux, gestionnaires, clients (individus, entreprises)
- La détermination et le calcul des cotisations (contrat individuels et collectifs)

#### Le recouvrement des contrats complémentaires

- Le paiement des cotisations
- Le processus du traitement (contrats collectifs)
- Les défauts de paiement des cotisations

#### La mise en place de contrats complémentaires collectifs

- Les étapes de la mise en place d'un contrat collectif
- Les modes de mise en place : accord d'entreprise, référendum et décision unilatérale
- Les obligations de l'employeur
- Le traitement fiscal et social

#### La résiliation du contrat

- Individuel : Loi Châtel
- Collectif : Renégociation de la protection sociale par l'Entreprise

## Programme

# Les contrats complémentaires santé

### Modalité d'organisation de la formation

- Présentiel ou distanciel de 7 heures
- Accès personnel sur la plateforme de formation Adylis
- Contenu accessible 24/7 durant 2 mois à compter de la date d'inscription
- Possibilité d'aménager le contenu de la formation pour les personnes en situation de handicap

### Modalités d'inscription

- Nous contacter par mail : [adylis@rplus-sante.fr](mailto:adylis@rplus-sante.fr) ou par téléphone au 09 69 32 60 22

### Moyens et méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Pédagogie participative avec échanges entre participants

### Modalités d'évaluation de la formation

- Evaluation des connaissances
- Evaluation de la satisfaction à chaud
- Remise d'une attestation de formation

### Personnes chargées du suivi pédagogique

- **Morgane CHAMBERLIN** : Responsable formation
- **Delphine BERNARD** : Cheffe de projet

Modalités de suivi et d'assistance	Moyens à disposition du participant	Conditions de réponse
Espace de formation	Contenu diffusé en formation accessible par la <u>Plateforme de formation ADYLIS</u>	Réponse en 48H maximum (hors weekend)
Mail	<a href="mailto:adylis@rplus-sante.fr">adylis@rplus-sante.fr</a>	
Téléphone	Standard Adylis : 09 69 32 60 22	
Identification	Siret : 381 250 323 00064 – APE : 6311Z déclarée organisme de formation n° 11 75 5688175	
Référente handicap	Morgane Chamberlin – <a href="mailto:handicap@rplus-sante.fr">handicap@rplus-sante.fr</a>	